



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

planning familial

Question écrite n° 131505

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la nécessité de soutenir l'action des associations d'éducation à la sexualité et au conseil familial. Depuis 1972, la République a un rôle moteur en ce domaine. La mise en oeuvre de cette responsabilité est exigeante en termes d'élaboration des politiques de santé publique ainsi qu'en matière financière. Aussi, lui demande-t-il si, 40 ans après la détermination de cette mission éducative, l'évaluation en 2012 des besoins prévus en ce domaine, et ainsi la pérennisation des enjeux inclus dans le protocole « Hortefeux », pourront faire l'objet d'un choix prioritaire de réalisation.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131505

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2663

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)